



Emission « Devoir d'enquête » diffusée sur la RTBF, le 14 décembre 2011.

Un Devoir d'enquête de Robert Neys et Jean Pierre Grombeer.

1. Délivrez-nous du mal...

En principe, Jean Pierre Malmendier et Thierry Muselle n'auraient jamais dû se rencontrer. Il y a une vingtaine d'années, Thierry Muselle a en effet tué la fille de Jean-Pierre Malmendier, dans des circonstances particulièrement atroces. C'était en juillet 92. Thierry Muselle, alors en liberté conditionnelle, venait de croiser la route d'un autre jeune délinquant en cavale, Thierry Bourgard. Pendant huit jours, les deux jeunes gens, dans une randonnée brutale et sauvage, avaient multiplié les agressions. Puis, ils s'en étaient pris à un jeune couple : Marc et Corine, dont on avait retrouvé les corps, au fond d'une forêt. Muselle et Bourgard avaient été condamnés à la peine maximale : la réclusion à perpétuité. Une quinzaine d'années plus tard, le père de Corine accepte de rencontrer, en prison, l'un des assassins de sa fille. Puis Cathy, la soeur de Corine, rencontre à son tour le deuxième assassin. C'est cette histoire, émouvante et forte, que l'équipe de Devoir d'enquête raconte ce soir. Le parcours bouleversant d'un père pour se délivrer du mal qui l'a si longtemps accablé...

2. Paroles de détenus, paroles de victimes...

Les médiations judiciaires ne sont pas exceptionnelles en Belgique. Elles sont d'ailleurs encouragées par la loi. Le service Médiate a traité, ces dernières années, plusieurs centaines de demandes de médiation. Médiate organise des rencontres, en prison, entre des détenus condamnés et leurs victimes. Le but n'est pas de pardonner, mais de libérer une parole et de tenter ensuite de gérer ensemble les conséquences d'un crime ou d'un délit. L'équipe de Devoir d'enquête est partie à la rencontre de détenus et de victimes qui ont accepté de s'engager dans la voie de cette justice restauratrice : un braqueur et la caissière qu'il avait prise en otage ; un jeune meurtrier et la mère de sa victime ; une pharmacienne agressée, un homme condamné à perpétuité pour assassinat... Ils racontent le chemin qu'ils ont parcouru, l'expérience d'une rencontre éprouvante mais libératrice... Un Devoir d'enquête de Robert Neys et Jean Pierre Grombeer.